14e AENNE — N° 704 PARAIT LE SAMEDI 27 Août 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA MÉDITERRANÉE FRANÇAISE

Le récent voyage du ministre de la Marine à Brest au sujet de la défense des côtes, nous a prouvé que la guerre hispano-américaine ainsi que les singulières allures et le redoublement d'armements de l'Angleterre avaient donné à réfléchir à notre gouvernement.

En fait, on ne saurait trop se hâter de se tenir prêts, — et sur terre et sur mer, — car jamais le fameux adage « Si vis pacem, para bellum » n'a été plus en situation.

Or, tout particulièrement, la Méditerranée française doit attirer l'attention des pouvoirs publics. Par ses côtes du Languedoc, de la Provence, de l'Algérie et de la Tunisie, la France domine le nord et le sud du bassin occidental de la Méditerranée. A l'ouest, les routes de la navigation entre les côtes de France, celles d'Espagne et d'Algérie. A l'est, la mer Tyrrhénienne circonscrite par les côtes d'Italie et par les îles qui en dépendent deviendrait une mer italienne, si nous n'avions la Corse placée là comme une redoutable sentinelle. On commence à s'apercevoir aujourd'hui qu'il serait grand temps d'armer ou de renforcer les admirables positions stratégiques précitées. Déjà, mais devant un Parlement d'aveugles et un gouvernement de sourds, l'amiral Aube avait essayé de démontrer lors de son passage au ministère de la Marine, en 1886, l'insuffisance de Toulon et la nécessité de créer trois solides bases d'opérations à Bizerte, en Corse et sur l'embouchure de la Tafna, à l'île Raschgoun qui commande le passage de Gibraltar.

On se décide enfin à fortifier Bizerte en Tunisie. Quant à la grande route des Indes et de l'Extrême-Orient par le canal de Suez elle doit surtout aussi solliciter notre attention, car c'est justement en raison de l'importance du littoral algérien-tunisien depuis la sortie de Gibraltar jusqu'à Malte, que l'amiral Aube y réclamait, outre les deux baies de Raschgoun et de Bizerte, 8 postes de défense mobile, et en outre l'établissement d'une suite ininterrompue de postes sémaphoriques reliés entre eux.

Mais c'est surtout la Corse, pivot de toutes les combinaisons offensives et défensives de nos forces navales qui doit devenir une place d'armes de 1er ordre et le point de concentration d'une puissante flotille de torpilleurs et de canonnières à grande vitesse et à faible tirant d'eau. De plus, on devrait établir à Porto-Vecchio un refuge où nos escadres bien abritées du canon du large pourraient se ravitailler en toute sécurité. La constrution de nouveaux forts, l'installation d'un réseau téléphonique, l'achèvement des lignes de chemins de fer compléteraient le systéme de défense de la Corse.

Raschgoun, Bizerte, Porto-Vecchio, tels sont les 3 points du triangle qui doivent former une base d'opérations inviolable.

A. B.

LA SITUATION EN ESPAGNE

Ceux qui auraient cru que la signature des préliminaires de la paix entre les Etats-Unis et l'Espagne avait sensiblement amélioré le sort de cette dernière, se seraient trompés de beaucoup.

Ce n'est pas à dire que la cessation de la guerre ne soit un bienfait, mais c'est qu'elle n'empêche pas les complications de se produire d'un autre côté.

A tel point que, si les nouvelles transmises par les Agences sont vraies, on peut prévoir, pour cette malheureuse Espagne, une seconde crise tout aussi dangereuse que la précédente quoique d'un genre différent.

L'Angleterre, qui n'aime point à chômer, quand il s'agit d'embarrasser plus faible qu'elle, a profité des difficultés où se débat le cabinet de Madrid, pour lui adresser une note comminatoire, demandant des explications au sujet de quelques travaux militaires, sans grande importance, exécutés près de Gibraltar.

La gravité de cette note est démontrée par le fait de la longue discussion dont elle a été l'objet en Conseil des Ministres.

Il y a pire.

Don Carlos, qui, depuis des années, avait pris le parti de rester tranquille, vient de déclarer qu'il est impatient de se montrer cette fois.

Le moment où, de gaité de cœur, il lancera son pays dans les horreurs d'une guerre civile, n'est retardé que par le manque d'argent.

Mais ses partisans, bien organisés, n'attendent que le signal et pressent vivement le prince de le donner.

L'agitation en faveur de Don Carlos prend en effet une si grande intensité, que, sur le conseil de M. Sagasta, la Reine ni son fils ne se rendront cette année à Saint-Sébastien, véritable nid de carlistes, où l'on redoute des manifestations hostiles.

Pour combler la mesure, il n'est pas jusqu'à la paix elle-même, amenée avec tant de peine par la diplomatie européenne qui ne se heurte à de très sérieux obstacles.

Le premier ministre a pu dire, à un journaliste qui l'interviewait à ce sujet, que l'état où se trouvait l'Espagne n'était ni la paix ni la guerre et que la question de Cuba et des Philippines était loin d'être réglée.

On voit, en tenant compte de tous ces éléments, que l'horizon politique est bien sombre, bien menaçant à Madrid.

ÉCHOS & NOUVELLES

L'ex-député Grenier

Notre vieille connaissance Sidi Ben Grenier, l'Arabe de Pontarlier, ancien député du Doubs, a été rendu aux douceurs de la vie privée par les électeurs qui se sont abstenus de voter pour lui en vertu de l'adage : dans le Doubs, abstiens-toi !

Mais il n'a pas renoncé pour cela à ses ablutions et à ses salamalecs. Au contraire, il a pensé que ses loisirs pourraient lui servir à piocher utilement la langue de Mahomet.

Il commence à être connu dans la région sud-algérienne, et nul doute qu'avant peu de temps, il n'y soit vénéré à l'égal d'un marabout.

En attendant, il projette de faire un voyage au tombeau du Prophète pour y conquérir le titre de « hadji ».

Hadji ! Dieu vous bénisse !

L'existence du Soleil

Un calcul qui ne manque pas d'actualité. Il résulte des savantes recherches de lord Kelvin que le soleil existe depuis cent millions d'années et qu'il peut brûler encore pendant une période de sept à quinze millions d'années, suivant que la combustion de l'astre qui nous éclaire et surtout nous chauffe plus que de raison en ce moment s'achèvera avec plus ou moins d'activité.

Même en admettant la plus modeste des évaluations de l'illustre savant anglais, le genre humain n'est pas à la veille de disparaître dans le froid éternel et l'éternelle nuit.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

21

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par LOUIS DES ILES

XVII

— Enfin nous vivons bien.

— Oui, mais, il ne me paraît pas que tu sois, à l'usine, dan la voie des faveurs et de la fortune,

— Il n'y a pas que cette place-là.

— En attendant, tes recherches pour en trouver une meilleure, n'aboutissent pas souvent. Admetont que cela dure et se perpétue.

— Tu n'a plus confiance en l'avenir?

— J'aime mieux prevoir le pire. C'est le meilleur moyen de ne pas etre trop durement dèsillusionné.

— Eh bien soit tablons sur le pire

— Hélas! tablons sur le possible. C'est-à dire raisonnons comme si tu devais rester à un chiffre d'apointements sensiblement égal à celui que tu as actuellement...

— Cette idée...

— Oui ou non, veux-tu me laisser dire; tu rèpondras après. Les enfants grandiront.

— Ah! oui, c'est vrai.

Et avec eux leurs besoins. Nos besoins diminueront-ils parallèllement, c'est discutable.

— Enfin, tu veux dire que si j'ajoutais une corde à mon arc, une ressource à nos ressources.

— Dame!

— Hèlas ma pauvre Iréne, que me voilà loin de mes rêves de vingt ans. La gloire, la renommée, la richesse.

— Mon ami, oui, je le sais, c'est une déconvenue. Mais puisque le sacrifice que tu avais fait...

— Que nous avions fait...

— Soit, que nous avions fait l'un et l'autre, de nos visèes littèraires et artistiques, de nos hautes espérances, puisque ce sacrifice reste stérile et que « le travail positif » n'est pas aussi rènumèrateur que nous l'avions espéré....

— Hélas ! ce n'est pas ma faute.

— Oh ! crois-tu que je te fasse un reproche. Peut-être moi de mon côté ai-je été trop, jeune trop peu prèvoiyante...

— Irène...

— Laissons lá les récriminations. Voyons les faits. Il se présente une occasion de rentrer dans l'art par la porte basse, il est

— Oh ! oui, par la porte basse.

— Mais avec des avaniages palpables et immédiats, et, qui sait ? avec un avenir...

— Un avenir ?

— Il est tard ; allons embrasser les chéris, allons dormir, la nuit porte conseil. Ne décidons rien ce soir.

On l'a vu par ce qui précède, Soldoré accepta les propssitions, après s'être renseigné et avoir acquis la certitude qu'il serait traité moins en gagiste qu'en « collègue ». On lui avait dit expressément ;

« Nous ne vous offrons une rémunération, que parce qu'il serait injuste de vous laisser toute la peine sans autre compensation que les applaudissements accordés aux autres qui s'amusent pour leur part. »

Il n'avait pas eu à regretter sa décision. Il avait été traité avec un tact complet, des égards particuliers.

Quant à Irène, un des sociétaires savait vaguement qu'elle avait autrefois été applaudie comme poète dans certains salons. Il sonda Hippolyte d'abord, la jeune femme ensuite. Lorsqu'il eut acquis la conviction qu'il ne s'exposerait pas un refus, il manœuvaa habilement pour dévoiler à ses cosociétaires les talents de sa jeune femme.

On comprend pourquoi nous avons pu voir Irène récolter de chaleureux applaudissements et d'enflammés compliments à sa descente des « Tréteaux d'Epicure ». Il avait été entendu, à la suite d'une discrète entrevue, que la poétesse figurerait parmi les membres d'honneur ; appelons les choses par leur nom, elle avait refusé toute rémunération.

XVIII

Madame Soldoré ne s'était pas trompée — en tablant sur le pire — lorsqu'elle avait estimé que son mari ferait sagement de ne pas perdre l'occasion qui se présentait d'augmenter les ressources du ménage.

Elle avait deviné juste également en supposant que cette « rentrée dans l'art ». bien

© VILLE DE SISTERON

Marches forcées

M. Cavaignac n'a pas une bonne presse en ce moment et cela s'explique. On s'indigne contre lui presque aussi violement que contre le colonel de 79e dont la dureté ridicule vient de faire plus de 400 malades et quelques morts. Le public ne peut comprendre la nécessité d'un surmenage dangereux par des marches forcées pendant d'aussi intolérables chaleurs.

Ainsi la maladresse coupable du colonel du 79e de ligne à eu son retentissement dans les conseils généraux : celui d'Agen a emis le vœu que les manœuvres du 17e corps d'armée soient supprimées ou retardées et que des permissions de huitaine soient accordées aux réservistes.

Celui du Lot a émis aussi le vœu que les manœuvres du 17e corps soient rerardées ; tous ces vœux ont été transmis au ministre de la guerre.

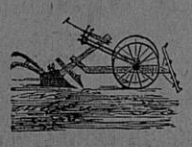

CHOSES AGRICOLES

La hausse des superphosphates

et les Achats d'Automne.

La guerre hispano-américaine a eu une conséquence fort innattendue mais plus importante pour notre agriculture: l'augmentation considérable du prix de vente des superphosphates. Les cultivateurs s'en sont avec raison vivement émus, et de nombreux journaux agricoles ont recommandés à leurs lecteurs de restreindre ou même de supprimer leurs achats.

M. Grandeau, l'éminent directeur de la station dans sa *Revue agranomique*, du 19 juillet. Il en indique ainsi les causes : « La faiblesse du prix de superhposphates avait conduit les industriels à réduire leurs approvisionnements en phosphates brut, dans la pensée que la baisse de ce dernier s'accentuerait. La brusque cessation de l'importation des phosphates d'Amérique, principale source d'alimentation des usines européennes déjoua ce calcul : en quelques semaines, une hausse énorme (30 à 40 o/o) se produisit sur les phosphates d'Algérie, appelés à remplacer ceux de la Floride et du Tenesse. La conséquence nécessaires de cette hausse subite fut *l'élévation du prix de vente du superphosphate* qu est coté aujourd'hui *0f.45 à 0f.50* l'unité, suivant les régions. »

Or, ainsi que le fait fort bien remarquer M. Grandeau, « le cultivateur se préoccupe avant tout, à juste titre, des moyens de *se procurer, au meilleur marché possible, les matières fertilisantes* dont il a besoin. » Peut-il donc acheter, dans les conditions actuelles un superphosphate qui lui donne l'acide phosphorique indispensable à ses récoltes, à un prix si élevé ? Evidemment non. Il n'a même aucune raison pour remettre à plus tard cet achat, car, ainsi que l'affirme le savant agronome, « suivant toute probabilité, et d'après l'opinion des gens bien informés, *il ne semble pas que le prix des engrais phosphatés doive d'ici à un an, subir une diminution sensible.* »

Il est donc indispensable que le cultivateur s'adresse à une autre source d'acide phosphorique : il la trouve dans les *Scories de déphospharation*, encore aplées *Phosphates Thomas*, qui, a quantité égale d'acide phosphorique, possèdent identiquement le même pouvoir fertilisant que le superphosphate. Or, le prix est bien moins élevé, puisque ainsi que le signale M. Grandeau « pris au centre de production, *l'acide phosphorique coûte actuellement 0fr. 25 le kilog. dans les scories*, c'est-à-dire moitié moins que le superphosphate !

Pour toutes nos cultures d'automne, et quel que soit le terrain, abandonnons donc le superphosphate pour le remplacer par les scories. Nos récoltes seront aussi belles, si ce n'est plus et nous aurons par le fait même de cette substitution, réalisé un bénéfice de 50 o/o.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

DIGNE

Conseil Général. — Le Conseil Général s'est réuni, lundi, à 3 heures, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Aimé Gassier. Tous les conseillers sont présents, sauf MM. Cotte, Delombre et Reinach. Il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont élus : président, M. Cogordan ; vice-présidents, MM. de Selves et Gassier ; secrétaires, MM. Roux et Pélissier.

La deuxième séance du Conseil général s'est tenue mardi, à 3 heures, sous la présidence de M. Cogordan M. le Préfet assiste à la séance. Tous les conseillers sont présents. Immédiatement après la lecture du procès-verbal, M. Bérenguier, conseiller général de Volonne, a fait remarquer que le président n'avait pas donné hier, intégralement lecture de la lettre d'excuses de M. Joseph Reinach. Il demande au Conseil d'exiger la démission de M. Reinach, pour des motifs connus. Cette proposition a été renvoyée à la Commission des vœux.

Suit. ensuite, un défilé de rapports, présentés successivement par MM. de Salles, Bontoux, Latil etc. A ce moment nouvel incident. Il s'agissait de remplacer les membres sortants, mais rééligibles du Conseil départemental de l'instruction publique. Comme parmi les membres sortants se trouve M. le docteur Robert, M. Galfard lui demande narquoisement si ses occupations à la Chambre lui permettraient de s'occuper de ses nouvelles fonctions, M. Robert répond par la tangente. En somme, séance très mouvementée où certains qui semblent avoir pris pour devise *quo non ascendam*, ont été fortement déçus.

Font partie de la Commission départementale : MM. Prunier, Galfard, Desfarges, A. Gassier, Du Chaffaut. Pour la première fois, l'arrondissement de Sisteron n'est pas représenté dans cette Commission.

Le Conseil départemental de l'Instruction primaire est ainsi constitué : MM. Du Chaffaut, Convers, Romieu et Galfard. De nombreuses affaires ont été soumises à l'examen du Conseil. Deux vœux en faveur de la création d'un cours d'agriculture à l'Ecole normale de filles et de la reprise du cours au Collège de Sisteron, sont adoptés.

SISTERON

Démission. — Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre ci-dessous :

A Monsieur le Maire de Sisteron, Président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'épargne.

« Monsieur le Maire,

« En présence de certains agissements qui sont la violation, même outrée, d'engagements d'ailleurs librement consentis, j'estime que la situation qui, de ce fait, m'est créée comme administrateur, est anormale et même ridicule.

« J'avais pensé, qu'après les luttes décevantes de la politique, alors que les esprits débarrassés de la hantise électorale, sont plus accessibles à un mouvement généreux, j'avais pensé, dis-je, que quelque tentative, d'où qu'elle vint, serait faite pour essayer d'atténuer le mauvais effet produit ; mon attente a été vaine.

D'autre part, il s'est produit certaine ingérence à l'insu du Conseil des directeurs *et de vous-même* ; j'ai bien la certitude que le choix fait aurait été ratifié par le Conseil, mais le fait n'en constitue pas moins une irrégularité, sinon un abus.

C'est en raison de ces considérations que j'ai l'honneur de vous remettre ma démission d'Administrateur de la Caisse d'épargne de Sisteron.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Sisteron, le 26 août 1898.

L. Peyrothe. »

Contributions directes. — M. Besson, notre nouveau contrôleur des contributions directes, a pris possession de son poste. M. Besson, qui est tout jeune, nous arrive précédé de la meilleure réputation. Il a laissé à Gap, d'où il vient, de solides sympathies et de nombreuses amitiés. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Accidents. – Nous avons appris trop tard pour en parler dans notre dernier numéro, le regrettable accident dont a failli être victime Madame G... en compagnie de son enfant âgé de 5 ans. Grace au courage de M. Cellier Jules, soldat au 40e de ligne, les graves conséquences qui auraient pu en résulter ont pu être évitées.

Avec nos confrères de la presse régionale, nous demandons pour le soldat Cellier la juste récompense qu'il mérite.

— M. A..., boucher de notre ville, a été victime d'un accident à l'abattoir. Comme il manœuvrait le treuil pour suspendre un animal à dépecer, un des doigts de la main droite fut pris dans l'engrenage et écrasé. L'amputation des deux premières phalanges est nécessaire.

ÉTAT-CIVIL

du 20 au 27 Août 1898

NAISSANCES

Mériot Blanche-Hélène.

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Giraud François-Fortuné, cult. 66 ans. — Jean Rosine-Emilie, veuve Barou, 62 ans. — Pellegrin Angèle-Jeanne, 14 mois.

LA CANICULE

Lorsque la canicule ardente
Nous darde ses plus chauds rayons,
Quand la soif dessèche, brûlante,
Tous les gosiers, nous ne voyons
Qu'un seul remède salutaire
Dont l'effet ne peut se nier :
C'est de faire usage d'un verre
D'absinthe blanche cusenier.

Mots pour rire

Un vieux loup de mer est cité comme témoin devant le tribunal de police correctionnelle.

— Levez la main ! lui dit le président.

Le marin, un peu ahuri, lève la main en tendant l'index comme s'il cherchait d'où vient le vent.

— Bien, encourage le président.... Maintenant jurez...

Le témoin reste un instant interloqué ; puis, prenant bravement son parti.

— Mille millions de sabords de tonnerre de Brest !..

—

Le ministre de la marine Lockcroy aime toujours à faire des mots dans l'intimité.

— Savez-vous, disait-il hier à son entourage, dans quelle rue mon ministère devrait être situé pour être vraiment à la portée de tous mes administrés ?

— Rue des Mathurins ?

— Non, rue du Mont-Thabord *(monte à bord* pour les personnes dures d'intellect).

—

Chapuzot lit dans son journal que les soldats américains débarqués à Cuba couchent à la belle étoile.

— Comme cela, dit-il, ça leur en fait une de plus à ajouter à leur drapeau.

P.-L.-M. — La Compagnie rappelle au public que toutes ses gares sont ouvertes au service des titres et à l'émission des obligations 2 1/2 0/0. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 12 fr. 50, sous déduction de l'impôt, et sont remboursables à 500 fr.

---

que par la porte basse, pourrait n'être qu'un premier pas vers de plus fructueuses occasions.

Parmi les commerçants qui remerciaient par leurs compliments Irène et Hippolyte de leur complaisance, plusieurs savaient apprécier à leur valeur, d'une part, le talent spécial du musicien, d'autre côté le tact et la correction de l'homme privé.

Il éthit naturel que, pour une noce, pour une soirée, pour une fête on songeât d'abord à réclamer les services du pianiste habile et discret que l'on connaissait, au lieu de s'adresser au premier venu, à un inconnu,

La clientèle d'Hippolyte s'était agrandie d'autant. Et, au début, il n'eut pas a se repentir d'avoir manqué à ses serments de renonciation au clavier. Paatout, comme au boulevard Sébastopol, il était traité presque en convive, « cachet » à part. Nulle blessure d'amour propre ne l'avait encore atteint.

Il y avait bien une petite ombre au tableau. Forcément, il était condamné á passer les nuits dehors. Dans la majorité des cas, il était de toute impossibitité qu'Irène l'accompagnât. Quelquefois on invitait la « femme du pianiste »; mais on devine bien que ces cas étaient rares.

On devine aussi que, pour la jeune femme, ces nuits solitaires, répétées assez souvent, manquaient de charme. Autre chose : lorsque Madame Soldrré accompagnait son mari, le plus sou ent il lui était impossible d'emmener les enfants, qu'il fallait laisser la maison, sous la garde d'une amie.

« Inconvénients du métier ; on n'a rien sans rien », disait-elle elle-même.

Il vint une époque pourtant où de légers nuages, issus directement de la nouvelle situation des époux, menacèrent le calme du ménage.

Au retour d'une matimée aux Tréteaux d'Epicure, ils revenaient tous deux à la maison, où les enfants, ce jour-là, étaient restés. Contrairement à leur habitude ils étaient silencieux. Ce fut Hippolyte qui rompit la glace :

— Qu'est-ce que tu as, Irène ?

— Moi, rien.

— On t'a fait de la peine ? on t'a manqué d'égards ?

— Personne ne m'a manqué d'égards... c'est-à-dire...mais non, pas cela.

— Alors on t'a fait de la peine.

— Eh bien ! oui, et beaucoup.

— Peut-on savoir ? Celui-là passera un mauvais quart d'heure.

— Ne cherche pas bien loin. C'est toi.

— Moi. Oh ! par exemple.

— Oui, toi.

— Explique-toi bien vite, ma chérie. D'avance je te demande pardon.

— Je te pardonnerai si tu me promets de ne pas recommencer.

— C'est promis, mon Irène, accordé d'avance.

— Tu t'engeges peut être plus que tu ne crois, fit Iaène moitié figue et moitié raisin.

— Non, non ; quoi que ce soit c'est juré.

— Eh bien sois plus prudent, plus réservé avec Mlle Lucie.

— Avec... Oh ! cette idée. Voyons, Irène, ce n'est pas sérieux.

— Qu'est-ce que je te disais, que tu t'engageais sans savoir.]

— Mais il n'y a rien...

— Pas d'explications, mon cher ami. Il n'y a rien, je te crois ; meis si tu veux ne plus me faire de peine, tiens-toi sur tes gardes, sois plus réservé, je le répète.

— Ce sera fait comme je l'ai promis.

Les deux époux reprirent leur marche silencieuse. Et Soldoré songeait à part lui :

A suivre

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR FAVORI DES CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

© VILLE DE SISTERON

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals " *Favorisée* " autorisée par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

Jeunes Furets à vendre.

S'adresser au Bureau du journal.

P-L-M. — BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — *Billets d'aller et retour valables 33 jours ; Billets individuels et billets collectifs (de famille).* Il est délivré du 1e Juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de Mer. 1re, 2me, 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes ;

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bindol Baulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Heyres, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-s-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P-L-M. et doivent comporter un parcours minimun de 300 kil. aller et retour.

Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels, ces réductions peuvent s'élever à 5 o|o pour les billets de famille.

P-L-M. — *Excursions en Dauphiné.* La Cie P-L-M offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné vers lequel les voyageurs se portent en plus grand nombre chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits, les parties les plus interessantes de cette admirable région : La grande Chartreuse, les gorges de la Bourne, les grands Goulets, les massifs d'Allevard et des Sept Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avee prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P-L-M. qui est mis en vente au au prix de 40 cent. dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0,75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ, 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour. Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1° Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G, V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chambéry.

2° Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

---

58 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable

CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* ndigestions, *la* dysenterie *la* cholérine.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

A VENDRE

un superbe

AIGLE noir des Alpes

agé de 4 à 5 mois

S'adresser au bureau du Journal

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS SOUS LA RESTAURATION

Par Albert TOURNIER

Tallien (suite)

Après le vote de la loi d'amnistie, Tallien écrit au roi : « Sire, un nouveau coup vient me frapper sur mon lit de douleurs : l'amnistie m'atteint ; et, par une disposition que votre majesté n'avai poit proposée, je dois quitter mon pays lorsque vos seules bontés y ont adouci mon sort et fixé mon existence. Je pourrais représenter que j'ai bien moins voté qu'accepté l'acte additionnel, comme pensionné par le ministère des affaires étrangères ; peut-être encore il me serait permis d'ajouter que ne possédant rien au monde que ma pension, j'avais à me faire pardonner par le plus implacable des hommes de l'avoir obtenu du plus miséricordieux des Rois. Mais, Sire, je n'ai point de justification à chercher ; je veux tout vous devoir, et c'est bien moins à votre justice qu'à votre humanité que j'ai recours.

« S'il me fallait actuellement partir, ce ne serait pas en exil, ce seraif à la mort que l'on m'enverrait. Mon état ne se peut décrire. Depuis plus de dix années, il ne s'en est point écoulé une seule dont je n'aie passé la plus grande partie dans d'inexprimables souffrances. Le respect m'interdit de cruels details, et Votre Majesté saura tout quand elle apprendra que le moindre de mes maux est une goutte que depuis quinze ans on n'a pu parvenir à fixer, dont la fureur toujours croissante porte fréquemment jusqu'à plusieurs mois la durée de ses attaques et me prive successivement de l'usage de tous mes membres ; en ce moment même, je n'ai point la consolation de pouvoir écrire, ma plume ne peut suivre mon cœur ni tracer mes supplications : je dicte, et c'est ma voix qui vous implore.

« Dans cette position déplorable où tout mon être m'abandonne, où je ne tiens à la vie que par la douleur, où ce qui me reste de moi-même est le courage de l'âme, souffrez, Sire, que tout ce que Votre Majesté peut faire pour moi, j'ose le lui demander avec la confiance et l'abandon que m'inspirent mon extrême malheur et votre inépuisable bonté. Sire, c'est un sursis que je vous supplie d'abord de m'accorder ; car non seulement je ne puis partir, mais je ne saurais supporter aucun transport. Si quelque chose pouvait échapper à l'admirable et généreuse sûreté de votre mémoire, ou seulement s'y affaiblir, après avoir instruit Votre Majeté de ma situation présente, j'essayerais de lui rappeler l'heureuse journée de Thermidor ou tant de Français fidèles, en péril et sous le couteau, me virent combattre pour eux et les sauver au risque de ma tête ; je dirais les familles qui me doivent la conservation de leurs biens ; j'invoquerais le témoignage de ceux que mes avertissements ont préservé depuis à une autre époque, au 18 fructidor ; mais Votre Majesté n'oublie que les fautes ; elle garde le souvenir de tout le bien qui a été fait ; et la manière dont elle a bien voulu s'exprimer sur mon compte en 1814, et même en 1815, me montre assez que je n'ai rien à lui dire de moi qu'elle ne sache, qu'elle n'ait favorablement apprécié et qui ne me permette l'espérance. »

Une lettre analogue est adressée au duc Decazes. On peut la lire dans *Révolutionnaires*, par Nauron, (Savine, éditeur) où le dossier de Tallien se trouve intégralement imprimé.

Le 1er février 1816, le ministre de la police invite le préfet de police à faire connaître à Tallien que le roi « accorde un sursis à l'exécution des mesures qui lui sont applicables. Vous voudrez bien, en lui annonçant cette faveur, lui en faire apprécier l'importance et la nécessité de s'en rendre digne par la réserve et la sagesse de sa conduite. »

« En donnant avis de cette décision au sieur Tallien, écrit le comte Anglès, je lui ai fait sentir toutes les obligations qu'elle lui imposait. Quoiqu'il y ait lieu de supposer qu'il n'aura ni les moyens ni l'intention de se livrer à des intrigues politiques pendant le délai qui lui est accordé, je m'en assurerai néanmoins par une surveillance secrète. »

« Tout en vous remerciant du conseil que vous voulez bien me donner, écrit Tallien au préfet de police, je puis vous garantir que la réserve et la sagesse de ma conduite ont déjà justifié l'inépuisable bonté de Sa Majesté, et que je m'en rendrai de plus en plus digne. L'état cantinuel des souffrances auquel me réduisent des infirmités nombreuses me condamne à la retraite la plus absolue. Cependant, Monsieur le Comte, pour éviter tous faux rapports de la malveillance et la réduire à l'impossibilité de me nuire, je serai dans tous les temps prêt à vous rendre compte de mes actions, et pour vous prouver que je ne redoute aucune surveillance, j'ai l'honneur de vous prévenir que je resterai jusqu'aux premiers jours d'avril dans l'appartement que j'occupe rue de Chabanais, no 4, et qu'à cette époque je me retirerai allée des Veuves, no 31 pour y jouir de la belle saison et d'une plus grande tranquilité. »

Le 28 septembre 1816, deux médecins attachés à la Préfecture de police se transportèrent chez Tallien et examinèrent si l'état de sa santé lui permettait de quitter la France. Il résulte de leur rapport que le malade ne pouvait se mettre en route sans compromettre son existence.

Le 5 janvier 1817, Tallien implore de la clémence du Roi un sursis indéfini, et de sa bienfaisance la conservation d'une partie de la pension nécessaire à son existence. « Je ne puis que certifier, écrit le duc de Richelieu, ministre de la police, la conduite paisible et réservée du sieur Tallien, qui semble avoir apprécié la tolérance dont il a été l'objet. Je prie votre Excellence de me faire connaitre la détermination qui aura été prise à son égard. »

Tallien fut secouru à diverses reprises par la cassette royale ; il mourut le 16 novembre 1820. Les secours du ministre du Roi ont quelque chose d'humiliant pour l'ancien régicide réduit, pour manger, à vendre ses livres sur les quais. Du moins cette détresse nous renseigne-t-elle sur l'exactitude des accusations portées contre le vieux septembriseur et l'ancien proconsul de Bordeaux qui n'aurait envoyé ses victimes à la mort que pour s'enrichir de leurs dépouilles.

(Fin)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble. qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PRÉFECTURE DES BASSES-ALPES

Chemin de grande communication No 3

Commune de Saint-Vincent-de-Noyers

PURGE D'HYPOTHÈQUES

AVIS

Par acte administratif reçu le 14 juin 1898 par M. le Maire de Saint-Vincent, à cet effet délégué, enregistré, le sieur ANGLÈS François, propriétaire, demeurant et domicilié à Saint-Vincent, agissant en son propre et privé nom, a vendu au département, pour le redressement du chemin de grande communication no 3, entre les ravins de Vaubelle et de Parsi, dans la commune de Saint-Vincent, et pour le prix de *mille cinquante francs (1050 fr.)*, diverses parcelles de terrain d'une contenance totale de dix-neuf ares soixante-onze centiares (19 ares 71 centiares) en nature d'oseraie, labour et vague ; parcelles inscrites sous les numéros 619p., 647, 544, 648 et 664, section D, du plan cadastral de Saint-Vincent.

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés au departement seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le 24 août 1898.

Le Préfet des Basses-Alpes,
Par délégation du Préfet
Le Secrétaire général,
HÉLITAS.

ON DEMANDE Un Employé
Pour l'OCTROI de Sisteron
S'adresser au Bureau de Provence.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq.

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues, il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

BAR DU CENTRE

Petite Place de l'Horloge

Consommations de **1r choix**

à 0,15 centimes

LIQUEURS DE MARQUE

ON DEMANDE un apprenti relieur papetier. S'adresser au bureau du Journal.

A CÉDER

DE SUITE
pour cause de santé

MAGASIN DE VERRERIE

CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES

S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du *Sisteron-Journal* découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. Z. BAJUS. éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

HOTEL-CAFÉ GUINDON

SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — Prix : 2f50 le Flacon

Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIE Pharmacien.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le gérant ; Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la *créméine*, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La *créméine* sert aussi pour l'élevage des agneaux porcs et poulains, cette farine hors concours aux expositions et honorée de 2 prix d'honneur et de 83 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente dans les bonnes épiceries. Exiger la *créméine* ROQUES du Mans et se méfier des imitations de sacs et contrefaçons de nom.

A CÉDER DE SUITE

A SISTERON

UN FONDS

de Marchand de Vins & Liqueurs

BELLE INSTALLATION

S'adresser au Bureau du Journal

4e ANNÉE

LA QUINZAINE MUSICALE

PETITE GAZETTE DU PIANO ET DU CHANT A LA MAITON

Journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, donnant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

7 pages de musique grand format, 4 de texte et illustrations ; monologues, comédies, biographies, théories de danses, conseils, etc. Concours mensuels : 1.500 fr. de prix par an.

Abonnements. FRANCE : Un an, 6 fr., 6 mois, 3 fr 50 ; 3 mois 2 fr. ÉTRANGER : Un an, 8 fr.

Le numéro : 30 centimes En vente chez les principaux libraires et dans les gares (Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris)

ON DEMANDE A ACHETER

Rue Droite

UNE MAISON avec MAGASIN

S'adresser au Bureaau du Journal.

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

A VENDRE OU A CÉDER en VIAGER

VASTE LOCAL, avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

PURIFIEZ L'AIR

en brûlant du PAPIER d'ARMENIE

Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

PATES ET SEMOULES SUPÉRIEURES POUR POTAGES

Spécialité de Pâtes pour les Troupes

ON TRAITE DES MARCHÉS A LIVRER AVEC MM. LES FOURNISSEURS pour la durée des ADJUDICATIONS

LOUIS AUDEMAR

Rue Saunerie, SISTERON (Basses-Alpes)

TOUTES LES PATES SONT GARANTIES PURE Semoule de Blé dur TANGAROK ET AFRIQUE

PRIX MODÉRÉS

Contre la CONSTIPATION et ses conséquences : EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc. — PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES — EXIGER les VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs et le NOM du DOCTEUR FRANCK — 1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) 3 fr. la Boîte (105 grains). *Notice dans chaque Boîte.* — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE & MERINOS

NOËL CLÉMENT

SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE

FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS

CASQUETTES ET BERRETS

VÉRITABLE FER BRAVAIS

RECONSTITUANT ET TONIQUE

L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : **5** fr.; 1/2 Flacon : **3** fr. **50.** Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir. PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS 132 et 134, RUE LAFAYETTE) et dans toutes les Pharmacies.

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**

MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs

SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquerir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

BANQUE FRANÇAISE

18, Boulevard Montmartre, PARIS

PRETS sur toutes successions en France.
ACHAT de Nues-Propriétés et Usufruits, Constitution de Rentes viagères.
à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances
REMISE AUX INTERMÉDIAIRES
Téléphone No 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS

Guéris en aspirant la

CIGARETTE LAGASSE

Régénérateur des organes respiratoires

Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*

Dépôt : Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine

11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

SISTERON — A. TURIN — BASSES-ALPES

Travaux de luxe. -- Cartes de visite et d'adresse

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER

A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER

TONIQUE. **LE SEUL VRAI** APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER

NATURELLE

A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

PRIME GRATUITE

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE

A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal"

PLUS de CONSTIPATION

Par l'emploi de la

TARTRORHEINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes

DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.

PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD

Le meilleur Dentifrice antiseptique

Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :

APHTES, GENGIVITES, STOMATITES, etc.

Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

LOUIS FIDÈLE

Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons

Fournitures Générales pour Maçonnerie

A VENDRE

Pour Cause de Santé

MAGASIN DE CHAUSSURE

S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE L'ANEMIE ou CHLOROSE de la PÂLES COULEURS (Maladie des Jeunes Filles)

PAR LES

PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

BLAUD — Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule

A. Sciorelli — PARIS

Le Gérant — Vu pour la légalisationde la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON